

Dr Massimo Barra
Président – Commission permanente

**Allocution devant le Conseil de direction
de la Fédération internationale**

Genève, le 19 mai 2010

C'est pour moi à la fois un plaisir et un honneur de m'adresser pour la première fois à cet honorable Conseil en tant que président de la Commission permanente. Je tiens d'abord à vous féliciter, M. le Président Konoé, et à vous présenter tous mes vœux de succès dans votre mission, qui est de guider notre Fédération et de lui donner des orientations. Je tiens aussi à féliciter les nouveaux membres de ce Conseil et ceux qui ont été réélus à cette très importante fonction, et à leur souhaiter un franc succès.

La Fédération et ses Sociétés nationales sont des composantes essentielles et visibles de notre Mouvement. Ce sont les Sociétés nationales qui sont les plus proches des personnes vulnérables et des victimes des catastrophes et des conflits armés. Ce sont elles qui contribuent à donner aux gens les moyens d'agir et qui, sans relâche, renforcent leurs propres capacités pour porter une assistance humanitaire dans les situations de détresse.

Nous nous sommes réunis récemment en tant que Mouvement, à Nairobi. Je suis convaincu que ces réunions ont laissé d'excellents souvenirs, non seulement parce qu'elles se sont tenues dans un lieu magnifique mais aussi parce qu'elles ont été très bien organisées et que de nombreux volontaires nous ont, à tout moment, apporté leur soutien.

À sa réunion de février, la Commission permanente a évalué les résultats du Conseil des Délégués de Nairobi et s'est attachée à définir un Plan d'action sur deux ans, fondé sur les résolutions adoptées et la poursuite des travaux en cours. Ce plan peut être consulté sur notre site Web.

Les réunions statutaires, dont une Conférence internationale, constitueront la prochaine étape. En déterminant le contenu des réunions de 2011, qui se tiendront à Genève, la Commission a insisté sur la nécessité de mettre en évidence les liens avec les discussions des ateliers à Nairobi et les résolutions adoptées.

La Commission a insisté aussi sur la nécessité de renforcer les consultations avec les Sociétés nationales et d'engager rapidement les préparatifs : le Groupe des ambassadeurs devrait être invité au second semestre de cette année, et les grandes préoccupations en matière de DIH et d'IDRL devraient être examinées avec lui. Les questions soulevées à la XXXe Conférence internationale, au dernier Conseil des Délégués et durant les ateliers de Nairobi devront faire l'objet, en septembre, d'une première proposition à la Commission permanente, qui établira un avant-projet d'ordre du jour.

À la Conférence régionale de Vienne, les Sociétés nationales européennes ont donné leur avis sur le fond et sur la structure, tout comme l'avaient fait avant elles les Sociétés nationales assistant à la Conférence méditerranéenne en Croatie. Les consultations seront poursuivies à la Conférence Asie-Pacifique, en octobre, en Jordanie.

L'avis de ce Conseil de direction est important, et j'attends avec intérêt de le connaître.

Je ne vais pas essayer de prédire quels points seront inscrits à l'ordre du jour de la Conférence internationale, mais permettez-moi de mentionner des sujets qui seront très probablement examinés, en plus des suites données aux résolutions adoptées en 2007.

Le déplacement interne et le défi considérable que constituent « les soins de santé dans les conflits armés et autres situations de violence » seront certainement du nombre. Le second couvre la question essentielle de l'accès – tant la fourniture de services médicaux que l'accès des victimes à ces services. Nous avons étudié ces deux questions à Nairobi et leur avons consacré deux résolutions.

En ce qui concerne le Protocole d'accord entre le Magen David Adom et le Croissant-Rouge palestinien, la question n'est pas encore réglée. Sa mise en œuvre est un sujet de préoccupation pour la Commission permanente, mais il reste du temps pour accomplir d'authentiques progrès avant la Conférence de l'an prochain.

Pour éviter que des nuages noirs ne s'amoncellent au-dessus de la Conférence de 2011, la Commission conjointe pour les statuts et d'autres acteurs devraient encourager toutes les tentatives de règlement de la question de Chypre. Les deux entités ont soumis leur candidature. Le problème ne disparaîtra pas. Il doit être résolu d'une manière qui préserve l'unité du Mouvement et respecte toutes nos obligations statutaires.

La Stratégie pour le Mouvement et, dans ce contexte, les travaux relatifs aux forums du Mouvement, figurent parmi les autres points que nous avons examinés en février. Comme nombre d'entre vous le savent, nous avons activement associé les responsables des Sociétés nationales au processus engagé en vue de mettre en place, dès 2011, des changements pour « réduire la complexité et améliorer l'efficacité » des forums du Mouvement, ainsi que le demande la Stratégie. Steve Carr fera le point vendredi sur les travaux et les changements concrets envisagés pour 2011.

Je tiens à vous faire savoir que nous avons décidé de ne plus avoir de groupe de travail. La Commission permanente toute entière est responsable et travaille avec Steve Carr, qui assume la direction des travaux en son sein. Cette décision est importante pour stimuler le processus en général, et en particulier pour travailler au sein du CICR et de la Fédération.

Je vous encourage à discuter avec Steve vendredi pour garantir une coordination et une coopération maximales sur cette question, qui touche toutes les composantes du Mouvement.

En ce qui concerne le processus d'examen, le message des responsables de Sociétés nationales, dont beaucoup sont dans cette salle, était limpide :

Les Sociétés nationales veulent participer. Elles veulent jouer un rôle dans la définition du Mouvement, prendre part aux préparatifs pour veiller à ce que les points examinés reflètent mieux leurs préoccupations.

Elles veulent des réunions plus brèves et plus professionnelles, moins de cérémonies, et plus de temps pour la création de réseaux et les échanges.

Elles veulent des résolutions accessibles, définissant les mesures à prendre et donnant des orientations pour la mise en œuvre – assorties d'un meilleur suivi.

Elles souhaitent que les structures régionales soient davantage impliquées avec elles dans un dialogue qui aille de la préparation au suivi.

Elles veulent être associées plus étroitement à l'élaboration des décisions et des résolutions finales, aux fins d'une plus grande appropriation des résultats et d'une meilleure mise en œuvre.

La Commission permanente examinera attentivement toutes les options en prenant en compte les opinions exprimées, notamment par cette instance.

Au cours des prochains mois, nous formulerons des propositions concrètes qui feront l'objet d'une décision en septembre, de façon qu'elles puissent être mises en œuvre pour les réunions de l'an prochain. D'autres, à plus long terme et nécessitant plus de temps et d'efforts, seront examinées en vue de leur mise en application, le cas échéant, lors des réunions de 2013.

Un dernier point : toutes les conclusions et opinions relatives à l'Assemblée générale de la Fédération auxquelles donne lieu le large processus d'examen en cours ont été transmises au Secrétariat de l'organisation. J'espère que les instances compétentes de la Fédération les analyseront et communiqueront leurs conclusions à Steve Carr pour faciliter son travail en vue d'un processus global et sans exclusive sur l'Action 4.

En conclusion, je voudrais vous indiquer que j'ai assisté à l'Assemblée générale de la Société du Croissant-Rouge turc et que j'ai rendu visite à la Société de la Croix-Rouge de la République démocratique de Corée. J'ai pu ainsi mieux connaître le travail et les activités de ces deux Sociétés nationales et procéder à de précieux échanges de vue sur des points communs à l'ensemble du Mouvement. En tant que président de la Commission permanente, je considère que ce type d'expérience est important pour promouvoir une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités des divers organes de notre Mouvement.

En tant que dirigeants, nous avons des responsabilités à l'égard de ceux qui nous ont élus, de nos sympathisants et des bénéficiaires de notre action, et nous devons leur rendre compte. Nous sommes responsables des orientations que nous donnerons à ce Mouvement.

Nous ne devons pas oublier de défendre et de représenter les valeurs et les intérêts humanitaires en dehors de notre Mouvement, de mieux faire connaître nos buts et nos objectifs, et de mobiliser un soutien en leur faveur.

Nous voulons tous œuvrer à un monde meilleur et le seul moyen de prédire l'avenir, c'est de le créer.

Je vous adresse tous mes vœux de succès dans vos délibérations.